

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 2 avril 2015 à 18 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 27 mars 2015 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Pierrette MAILLARD (à Mme Marie-France TAILLEFER), M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. Xavier RUYANT), Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), M. Dominique SERGENT (à Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ)

Absentes excusées : Mmes Marie-Paule LEPERS, Karine VIENNE épouse DUTOIT, Delphine BERNADAT

Absent : M. Alexandre MEZIERE

N°15-3-24

Finances

Mandat spécial

Rapport de M. Xavier RUYANT
Adjoint au Maire

En application de l'article L.2123-18 du CGCT « les fonctions de maire, d'adjoint, de conseiller municipal donnent droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution de mandats spéciaux ».

Il est rappelé au Conseil que la notion de mandat spécial s'applique uniquement aux missions accomplies dans l'intérêt de la commune par un membre du conseil et correspondant à une opération déterminée de façon précise quant à son objet et limitée dans sa durée.

Il convient d'accorder un mandat spécial à M. Patrick DELEBARRE, Maire, pour un déplacement le 11 février 2015 à Roost Warendin dans le cadre d'une visite des installations de la commune et de prendre en charge toutes les dépenses afférentes à cette mission sur la base des frais réels et sur présentation de justificatifs.

Travaux préparatoires
Commission générale du 24 mars 2015



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire